DELEGATION POUR L'ADOPTION D'UNE LANGUE AUXILIAIRE INTERNATIONALE

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

Paris, le 1er.Mai 1901.

Monsieur et honoré Collègue,

Permettez-moi d'appeler votre bienveillante attention sur les documents ci-joints. La Délégation dont je suis membre et trésorier est issue des Congrès tenus à Paris en 1900. Elle s'est constituée il y a trois mois, en arrêtant le programme et le plan d'action formulés dans sa Déclaration. Elle ne préconise aucun projet nouveau ou déjà existant de Langue internationale. Elle se propose simplement de grouper tous ceux qui désirent en voir adopter une, et une seule, de leur permettre de manifester leur opinion, de leur fournir une représentation, et d'aboutir à la solution du problème par une entente internationale. Pour celà, elle fait appel aux Sociétés de savants, de commerçants et de voyageurs de tous pays, et aux Congrès internationaux. Elle les invite à émettre des voeux conformes à sa Déclaration et à nommer des délégués.

Elle a déjà recueilli en France de nombreuses et précieuses adhésions. D'une part, elle a reçu l'appui moral et financier du TOURING-CLUB de FRANCE (70000 sociétaires). D'autre part une pétition reproduisant les principaux articles de sa Déclaration a réuni en quelques jours les signatures de 24 membres de l'ACADEMIE DES SCIENCES de Paris et d'autres notabilités académiques et universitaires.(Voir les Comptes rendus de l'Académie des Sciences du 9 Avril 1901). Tout cela prouve que notre entreprise répond à un besoin réel et toujours croissant d'entente entre les pays civilisés, qui s'est déjà manifesté par tant d'institutions internationales, et récemment par la fondation de l'Association internationale des Académies. En particulier les savants comprennent la nécessité d'un idiome international, uniforme et régulier, résumant et complètant les conventions qui ont déjà unifié le vocabulaire de telle ou telle science spéciale. Il importe donc qu'ils prennent une part active à cette grande réforme qui contribuera puissamment au progrès de la science et de la civilisation.

Veuillez agréer, Monsieur et honoré Collègue, l'assurance de ma haute considération.

Louis COUTURAT
Professeur de l'Université de Toulouse,
Délégué du CONGRES INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE
(Paris,août 1900).

7, Rue Nicole, PARIS, Vè.